

Moëlan-sur-Mer

journal d'informations municipales

Ce premier bulletin de l'année me permet de vous adresser tout simplement mes vœux les plus sincères pour 2003.

2002 qui vient de se terminer a été couvert par des événements tragiques pour certains d'entre vous et c'est avec force que nous partageons vos peines. Que 2003 vous soit bénéfique à tous égards, pour vous même et toute votre famille.

Meilleurs vœux !

René Haidon





L'époque est propice au bilan et en toute logique nous n'avons pas à rougir de notre gestion qui jusqu'à ce jour, comme chacun peut le constater, amène certains changements.

Que pouvons-nous regretter? la critique systématique, la critique pour critiquer, le mépris à peine déguisé, les essais de discours diffamants, les para-phrases, les effets de manche lors de Conseil Municipal, tout cela de la part de certains qui se disent prêts à travailler pour le bien de la commune, dans un esprit de collaboration. Eh bien non, chers collègues, ce n'est pas de cette façon que nous voyons les choses, nous y voyons trop d'hypocrisie.

Par contre, bien que n'étant pas comme on peut le dire assis sur le même banc, d'autres seraient plus coopératifs et œuvrent pour le bien de nos concitoyens, recherchent des solutions pour faire aboutir les projets et c'est de cette façon que nous apprécions le travail pour le bien de la collectivité, même si par esprit d'opposition il y a par moment recherche de détail qui pourrait ennuyer. Mais là, nous sommes sereins et ouverts à toutes discussions.

Bien des problèmes se posent dans le déroulement quotidien de la vie de la commune :

- le civisme de chacun
- le respect et la bonne entente entre voisins
- certains qui se prennent pour le shérif du quartier
- la mentalité pour d'autres qui estiment que tout leur est dû.

Autres problèmes présents sur la commune

- La gestion de la scolarité des enfants : j'entends par là le fonctionnement des écoles, beaucoup a été fait, beaucoup est fait à ce jour et nous sommes conscients qu'il y a toujours à faire.

Dans ce domaine, on pourrait espérer un peu plus d'indulgence de la part des enseignants et des parents d'élèves, qui malheureusement ne montrent pas toujours le bon exemple.

René HAIDON
Maire de Moëlan

Sommaire

- p. 3 Travaux
- p. 4 Le Téléthon 2002
- p. 5 Jumelage Moëlan - Lindenfelds
- p. 6/7 Le calendrier des fêtes 2003
- p. 8 Aire d'accueil des gens du voyage ; infos en bref
- p. 9 Le stationnement ; quelques règles de sécurité
- p. 10 Etat civil
- p. 11 Libre expression
- p. 12 Fête de St Philibert ; infos jeunesse

Directeur de publication : René Haidon
 Conception et réalisation : A.R.T. Communication, Quimperlé (02 98 96 26 00)
 Crédit photos : mairie de Moëlan-sur-Mer, A.R.T. Communication
 Tiré à 2800 exemplaires
 Mairie de Moëlan-sur-Mer, BP 9, 29350 Moëlan-sur-Mer
 Tél. : 02 98 39 60 10 - Fax : 02 98 39 76 54

Travaux Les ports

Un certain nombre de travaux ont été effectués au cours de l'année passée dans les différents ports :

A Merrien

68 000 euros ont été consacrés à la réfection du débarcadère rive gauche (estuaire).

Les chaînes traversières ont été remplacées pour un coût de 13 200 euros.

A Brigneau

Des travaux ont été entrepris sur le môle intérieur de Porz-Bagou avec le rejointement de la maçonnerie et le renforcement de l'extrémité par l'injection d'une importante quantité de colis à base de ciment (500 sacs).

Môle de Malachappe

Les moellons en pierre destinés à la reconstruction ont été récupérés. La réfection du parapet est en cours d'achèvement.

Débarcadère de Malachappe

Le rejointement et la réfection des marches ont été réalisés.

Le coût de l'ensemble des travaux à Brigneau est estimé à

72 300 euros.



500 sacs de ciment pour la réfection du môle de Porz-Bagou

Au Belon

La salle de la maison du marin est achevée. Les associations peuvent l'utiliser pour leurs réunions aux tarifs suivants : 24,88 euros la demi-journée, 38,87 euros la journée, 24,88 euros la soirée.

Autres travaux en bref

Travaux de voirie réalisés au titre du programme 2002 : villages du Carpont, le Vern, Saint Thamec, Kerampellan, Kérandrège, Ménémarzin, Kervéligen, Kergoulouet, caniveaux entrée de Kerfany.

Travaux divers dans des bâtiments publics

- Remplacement des ouvertures de la poste au bourg ;
- Travaux de rénovation des différentes salles accueillant l'école de musique rue Cécile Ravallec ;
- Rénovation et ravalement du local communal au port du Belon ;
- Démolition de deux bâtiments derrière la M.L.C. rue de Pont ar Laër ;
- Remplacement de toutes les ouvertures des deux logements de fonction de l'école de Kergroës ;
- Remplacement de la chaudière logement rue des Ecoles ;
- Réfection/extension du système d'arrosage des cours de tennis ;
- Réfection des peintures vestiaires, WC, douche au tennis, mise en place d'une VMC intérieure et réfection des peintures extérieures des tribunes ;
- Construction d'une aire de lavage des V.T.T. , rue C. Ravallec ;
- Construction de douches dans le local M.C.C.P.A. ;
- Réfection des chenaux salle des arts martiaux ;
- Amélioration de la sono, terrains de Parc ar c'hoat ;
- Réfection de la toiture du local Pierre Toutous.

Environnement et tourisme

- Mise en place de jeux et tables de pique-nique à l'arrière plage de Kerfany ;
- Reconstruction d'un escalier, plage du Gorgen ;
- Réhabilitation du calvaire de Ty Groës ;
- Lavage façade côté rue école primaire du Bourg ;
- Rénovation d'une salle classe école maternelle bourg ;
- Ravalement peinture façade côté rue, école primaire de Kergroës ;
- Remplacement bloc porte entrée réfectoire primaire Kergroës.

Réseaux et bâtiments publics

Extension des réseaux usées : rue des Thuyas, rue des Hêtres, le Garzon (travaux réalisés) ; tronçon port de Brigneau - Kernoon ar mor (en cours).

Réhabilitation de la rue des Moulins et des Petites Salles.

Au Centre culturel, la construction a du retard suite au désistement de l'entreprise titulaire du lot "Peinture". Après une nouvelle consultation, les travaux devraient reprendre début janvier.

Aux abords des routes, les riverains sont tenus d'élaguer les branches de leurs arbres pouvant nuire à la sécurité routière. Concernant l'occupation des bâtiments publics, la municipalité qu'il est de la responsabilité du président de l'association de faire respecter les consignes de sécurité et de ne pas dépasser le nombre de personnes admissibles.

Téléthon 2002

Moëlan en 1887...

De nombreuses associations se sont réunies depuis septembre pour préparer le second Téléthon à Moëlan-sur-Mer. L'idée de revenir quelques années en arrière a été retenue. Nous voici donc en 1887.

Les femmes et les hommes portent fièrement le costume Moëlanais. Les chevaux et le char à banc vont et viennent dans le village. Tout le monde s'active dans le froid matin de décembre, mais la bonne humeur se répand très vite. Le fil rouge a démarré dès le matin. Il s'agissait de réaliser le blason de Moëlan-sur-Mer en relief et en fleur de papier crépon. Les banderoles montent à l'assaut du clocher et

Dans le village Téléthon, on s'activait devant les biligs, les cafetières, la soupe de poisson, les huîtres, les crêpes, au son de la musique et des chants bien de chez nous. La repasseuse de coiffes empaillait inlassablement un col pour le repasser, elle utilisera 650 pailles pour le petit col. Près d'elle, une poupée avec son costume d'artisanne entièrement brodé par ses mains habiles.

matérialisent la progression du fil rouge. Les plus courageux ont bravé le froid matinal pour servir le petit déjeuner. Les animations se succèdent, de la gym très tonique dès le matin, le twirling bâton, de

C'était l'occasion de penser aux achats de Noël avec une vente de tableaux en tissu mousse, des chapeaux et des pique épingles. Un "troc et puces" était également là pour combler les fouineurs. Pendant ce temps, les enfants écrivaient au Père Noël en attendant sa venue dans la soirée. Contrairement à l'année passée, l'U.S.M. qui avait donné le coup d'envoi a donné cette fois le coup de sifflet final de la grande fête.

la danse moderne, du tennis ballon, démonstration du vélo à ressort pas facile à maîtriser, le jeu de boules au jardin public, et les promenades en poneys et en calèche. Pour les nostalgiques du passé, on pouvait se faire photographier derrière des figurines représentant un breton et une bretonne dans un pas de gavotte. Danse que nous avons pu apprendre la veille grâce à "Lagaden" qui avait organisé un fest-noz.

L'Office de Tourisme avait préparé une tombola avec week-end en Angleterre et baptême de l'air. Dans la galerie d'Intermarché, les jeunes



faisaient deviner le prénom d'un lapin aux très longues oreilles. Tandis que dans la soirée, nous avons su que le



lapin était une demoiselle au doux prénom d'Alexandra.

Quelques messages d'espoir sont venus nous rappeler que nous étions là pour une grande cause. Les ballons les ont emportés vers la mer. Peut-être ont-ils croisé les cartes de vœux confectionnées par les enfants de l'école et déjà parties les jours précédents.

Ils ont dû rejoindre les plaisanciers du club nautique pour faire un bout de chemin ensemble.

Au dernier soir, les idées pour le prochain Téléthon se faisaient déjà entendre. Alors nous allons continuer l'aventure qui a débuté l'année dernière.

Annie Le Moing, Alain Joliff, Marc Le Doze

Jumelage Moëlan - Lindenfelds

2002, une année riche en nouveautés

Pendant le week-end de la Pentecôte, nous avons eu le plaisir de recevoir la délégation officielle de Lindenfelds.

Depuis plusieurs semaines, le comité de jumelage en collaboration avec les associations (la chorale, le tennis, les pompiers) et la mairie leur avaient concocté un programme copieux fait de découvertes et de soirées festives, sans oublier la vie dans les familles.

René Haidon, nouveau maire de Moëlan, a eu la joie d'accueillir son homologue allemand Olivier Hoepfner, lui aussi récemment élu, qui découvrait notre commune pour la première fois.

La chaleureuse ambiance qui s'est dégagée de ce séjour, montre, s'il en était besoin, que notre jumelage est très vivant, après 35 ans d'existence. L'implication des deux nouvelles

municipalités, les liens resserrés entre les comités et le début d'un nouvel échange entre les Tennis-club de Moëlan et de Lindenfelds laisse augurer d'excellentes années entre nous. Le repas officiel, la soirée crêpes, les sorties et visites programmées ont permis aux nombreux participants de mieux se connaître et de souhaiter, au moment de l'échange des cadeaux, de se revoir rapidement à Lindenfelds. Pendant de séjour, nous avons également eu le plaisir de recevoir le maire et le président du comité de jumelage polonais de Pawlowiczki,

commune de Silésie, récemment jumelée avec Lindenfelds. Ces premiers contacts faisaient suite à l'invitation de René Haidon à son collègue polonais, Winfred Mleczo, maire de Pawlowiczki. Malgré un déplacement de 4 000 kilomètres, ils eurent la joie et le plaisir de découvrir notre région et notamment Concarneau qui les a fortement séduits.

Le jumelage, c'est également les échanges de jeunes. Cet été, c'est au mois de juillet que les jeunes allemands séjournèrent à Moëlan. Deux jeunes polonais les accompagnaient. Quel bonheur pour eux de découvrir la France et de voir la mer pour la première fois. Eux aussi ont vraiment envie de revenir.

De l'avis des responsables moëlanais, nous avons retrouvé dans le comportement des jeunes polonais, les débuts des échanges franco-allemand. Ces jeunes venaient en France pour la première fois. Les jeunes Moëlanais également ont découvert l'Allemagne et Lindenfelds. Un séjour qui de l'avis des participants en appelle d'autres.

Marie-France Gouyec, Marc le Doze nouvelle présidente du comité Maryse Morlec qui présidait aux destinées du comité de jumelage Moëlan-Lindenfelds depuis près de 3 ans a souhaité prendre un peu de recul et vaquer à d'autres activités. C'est Marie-France Gouyec qui revient à la présidence pour redonner un nouveau souffle à ce comité.

Visite à Pawlowiczki, Pologne

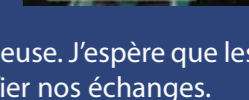


Lors de la fête de la moisson, à l'invitation du maire de Pawlowiczki, Winfred Mleczo, Marc Le Doze adjoint au maire de Moëlan, et deux représentants du comité de jumelage, Julien et Marie-Annick Tanguy se sont rendus en Pologne, à Pawlowiczki.

Cette rencontre débouchera peut-être sur un échange triangulaire entre Moëlan-Lindenfelds et la Pologne.

2002 aura été une année importante et fructueuse. J'espère que les années à venir verront s'amplifier et s'intensifier nos échanges.

Marc le Doze



Calendrier des fêtes 2003

| Janvier | |
|------------------|---|
| Sam 18 | Galette des rois à la MLC - Médailleurs militaires Galette des rois à l'école de Kergroës - Amicale laïque |
| Dim 19 | Galette des rois à la MLC - FNACA Repas à l'école de Kermoulin - APE Kermoulin |
| Février | |
| Dim 16 | Twirling bâton (champ. dép.) au gymnase de Parc-ar-c'Hoat - AL Twirling Bâton |
| Dim 23 | Assemblée générale à la MLC - Médailleurs militaires |
| Mars | |
| Mar 04 | Mardi Gras |
| Mer 19 | Commémoration du cessez-le-feu en Algérie - FNACA |
| Dim 23 | Courses cyclistes à St Cado - Moëlan Cyclo Club Repas à la MLC - Moëlan Accueil |
| Avril | |
| Sam 12 | Repas à l'école de Kergroës - APE Kergroës |
| Dim 13 | Vide grenier au gymnase de Parc ar-c'hoat - APE Kermoulin |
| Mai | |
| Dim 04 | Kermesse de l'école à Kermoulin - AL Kermoulin Concours officiel de pétanque (ou le 18/05) au jardin public - Pétanque moëlanaise |
| Jeu 08 | Fête du basket au gymnase et stade de Parc-ar-c'hoat - Basket club |
| Dim 11 | Fête du printemps au jardin public - Comité des fêtes du printemps |
| Dim 18 | Fête de fin d'année à Kerdaniou - Amis de Kerdaniou |
| Ven 23 | |
| Sam 24 | Gala de danse à la salle du Coat-Kaër, à Quimperlé - Arabesque |
| Dim 25 | |
| Dim 25 | Tournoi de basket - Chall. " P. Théof" - au gymnase de Parc-ar-c'hoat - Basket club |
| Juin | |
| Dim 01 | Kermesse des écoles publiques à l'école primaire du bourg - AL du bourg |
| Dim 08 | Portes ouvertes à la MLC - Moëlan accueil |
| Sam 21 | Fête de la musique Kermesse au jardin public - FNACA Gala de twirling bâton au gymnase de Parc-ar-c'hoat - AL du bourg Twirling bâton |
| Dim 22 | Courses cyclistes à Intermarché Bazén Huen - Moëlan cyclo club Concours de pétanque au jardin public - Pétanque moëlanaise |
| Ven 27 | Assemblée générale au centre culturel - Groupama |
| Juillet | |
| Sam 05 | Kermesse et concours de pétanque au jardin public - Club des supporters de l'USM |
| Dim 06 | Kermesse et concours de pétanque - Club des supporters de l'USM |
| Dim 13 | Fête des pompiers - feu d'artifice et bal - place de Lindenfelds |
| Lun 14 | Troc et puces à l'école de Kergroës - AL de Kergroës Concours de pétanque à Kerfany - Pétanque moëlanaise |
| Sam 19 | Fest-noz place de Lindenfelds - AL du bourg |
| mi-juill/mi-août | Exposition au gymnase et à l'école primaire - Moëlan patrimoine |
| Sam 26 | Cochon grillé à Merrien - Association des pêcheurs plaisanciers |
| Dim 27 | Cérémonie de Kerfany Tournoi de foot au stade de parc-ar-c'hoat - Groupement du cœur Rando raid VTT et fest-noz à Kerfany - Moëlan cyclo club |

| Août | |
|-----------|--|
| Ven 01 | Fest-noz au port de Brigneau - Dojo Moëlanais |
| Sam 02 | Fêtes de Kervardel - Comité des fêtes de Kervardel |
| Dim 03 | Fêtes de Kervardel - Comité des fêtes de Kervardel |
| Sam 09 | Poissonnade au jardin public - Club des supporters de l'USM |
| Jeu 14 | Vide grenier au collège Sacré-Coeur - Association sportive du collège |
| Ven 15 | Fest-noz place de Lindenfelds - AL de Kermoulin |
| Sam 16 | Concours officiel de pétanque place de Lindenfelds - Pétanque moëlanaise |
| Ven 22 | Fête du pain au jardin public - Comité des régates de Merrien |
| Sam 23 | Fêtes de la St Philibert |
| Dim 24 | Fêtes de la St Philibert |
| Lun 25 | Fêtes de la St Philibert |
| Septembre | |
| Sam 06 | Journée découverte du sport et forum des associations au gymnase de Parc-ar-c'hoat - Office municipal des sports |
| Dim 07 | Pardon de Lanriot |
| Octobre | |
| Sam 18 | Loto au gymnase de Parc-ar-c'hoat - US Moëlan |
| Sam 25 | Assemblée générale à la MLC - MCCA |
| Ven 31 | Halloween |
| Novembre | |
| Dim 09 | Journée du nouvel arrivant à la MLC - Moëlan AVF |
| Sam 22 | Assemblée générale et beaujolais party à la MLC - FNACA |
| Dim 23 | Repas à la MLC - Moëlan accueil |
| Sam 29 | Couscous à l'école de Kermoulin - AL de Kermoulin |
| Dim 30 | Assemblée générale à la MLC - Médailleurs militaires |
| Décembre | |
| Ven 05 | Téléthon |
| Sam 06 | Téléthon |
| Dim 07 | Téléthon |
| Jeu 18 | Assemblée générale à la MLC - Moëlan évasion |
| Sam 20 | Arbre de Noël des pompiers(sous réserve) |

Des rendez-vous pour l'été, en juillet et en août

Tous jeudis soirs, concours de pétanque au jardin public, organisés par la Pétanque moëlanaise.
Chapelles en fête les 21 et 27 juillet, 18 et 24 août, rendez-vous proposés par l'Office de tourisme.

Une école de musique à Moëlan

L'enseignement musical n'était plus dispensé sur la commune, de nombreux parents avaient regretté cet état de fait, d'autant qu'un potentiel important existait.

Un groupe de travail, mis en place par la municipalité après une année d'effort, a réussi à remettre en place une structure : **Musica Moëlan** est née au mois de septembre.

Des locaux remis à neuf, des subventions allouées pour

l'achat de matériel et aujourd'hui près de 40 élèves suivent les cours de violon, batterie, guitare, chant, solfège, flûte etc ... et l'on peut encore s'inscrire.

La vie associative de Moëlan est très riche. La création de nouvelles associations, de nouvelles structures souvent au bénéfice des jeunes attestent de cette vitalité.

Gens du voyage

La loi impose une obligation d'accueil : " Les communes participent à l'accueil des personnes dites " gens du voyage " et dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles ". Toutes les communes participent, de façon différenciée, à l'accueil des voyageurs.

Les communes de plus de 5.000 habitants, en aménageant et en gérant une aire d'accueil permanente.

Les petites communes en permettant la halte, pendant une période qui ne peut être inférieure à 48 heures, sur des terrains qu'elles leur indiquent.

Le projet de schéma départemental soumis au conseil municipal le 8 août 2002, proposait pour Moëlan-sur-Mer, la création d'une aire d'accueil de 16 places de 75 m², la commune de Scaër apportant son aide à Moëlan-sur-Mer.

Le Conseil Municipal a délibéré sous la forme suivante, A l'unanimité :

♦ il décide de rejeter le projet de schéma départemental d'accueil des gens du voyage, en date du 1^{er} juin 2002, présenté conjointement par M. le Préfet du Finistère et M. le Président du Conseil Général du Finistère.

♦ il s'engage à aménager sans la contribution de la commune de Scaër, une aire d'accueil des gens du voyage d'une capacité de 8 places de 75 m², aux conditions prévues par la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000, dans un délai de 2 ans, à compter de l'approbation d'un nouveau schéma départemental sous réserve d'obtention des subventions de l'Etat, à hauteur de 70 % et du Conseil Général à hauteur de 25 % du montant total des travaux.

Le schéma départemental, signé entre M. le Préfet et M. le Président du Conseil Général, prévoit pour notre commune la création d'une aire d'accueil permanente de 10 places.

La délibération du Conseil Municipal a été partiellement retenue,

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economique)
Une enquête sera réalisée sur la commune entre le 17 février et le 7 avril 2003. Cette enquête aura lieu auprès de personnes dont le logement a fait l'objet d'un tirage systématique. L'agent INSEE habilité sera muni d'une carte d'enquêteur et une lettre d'avis sera adressée aux intéressés quelques jours avant son passage.
Les réponses fournies sont confidentiels et ne seront publiées que sous forme de tableaux statistiques

Urbanisme

Tous les records sont battus.

Inflation sur les permis de construire au premier décembre.

4 149 permis déposés

4 226 déclarations de travaux

4 181 certificats d'Urbanisme

Ce qui laisse supposer que de nombreux projets seront réalisés sur notre commune.

Odile Le Pit

Infos



Banque alimentaire

Un grand merci à tous les Moëlanais puisque, cette année encore, la collecte de la Banque Alimentaire a été couronnée de succès. Les résultats sont là : 740 kg de denrées récoltées cette année. La générosité de nos concitoyens n'est pas sollicitée en vain et leur confiance en l'action de la Banque Alimentaire est grande.

Ces denrées, dont la variété est une richesse pour nous, nous permettront de redistribuer jusqu'au printemps des produits que nous n'avons pas habituellement, tels que de l'huile, du café, du chocolat, des petits pots Bébé si appréciés par nos bénéficiaires.

Merci à tous ceux qui ont apporté leurs concours à quelque titre que ce soit, qui ont participé au succès de cette opération, plus particulièrement à nos sympathiques élèves du Sacré-Cœur qui, cette année encore, ont participé à cette action de solidarité.

Le CCAS

Tarifs communaux (au 1^{er} janvier 2003)

| | |
|--|---------|
| CANTINES SCOLAIRES | |
| Repas - Enfant (unité) | 2.20 E |
| Repas - Adulte | 4.40 E |
| TRANSPORTS SCOLAIRES (carte trimestr.) | |
| Lycée de Quimperlé | 61.00 E |
| Collèges de Moëlan sur Mer | 52.00 E |
| Ecoles primaires et maternelles | 42.00 E |
| GARDERIE (tarifs journaliers) | |
| Le matin | 1.05 E |
| Le soir | 1.20 E |
| La journée | 2.10 E |
| BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE (par an) | |
| Au-dessous de 6 ans | gratuit |
| Tarif réduit (demandeur d'emploi et abonn ^t vacances sur une sem.) | 1.60 E |
| Tarif jeune (enfants et ados de 6 à 17 ans, étudiants, abonn ^{ts} de vacances sur 3 semaines) | 4.80 E |
| Tarif adulte (à partir de 18 ans, abonn ^{ts} vacances sur plus d'un mois, abonn ^t vidéo) | 9.60 E |
| Tarif famille | 19.20 E |
| ACTIVITE LOISIRS-JEUNESSE | |
| Sortie «Loisirs» (unité) | 1.00 E |
| | 2.00 E |
| | 4.00 E |
| C.L.S.H. | |
| 1 ^{er} enfant | 10.00 E |
| 2 ^{ème} enfant | 8.50 E |
| 3 ^{ème} enfant | 6.50 E |
| 4 ^{ème} enfant | 5.50 E |
| Tarif demi-journée (sans repas) | 4.25 E |
| Prix du repas | 2.20 E |

Auto en question

Problèmes de stationnement à Moëlan

Le bourg de Moëlan-sur-Mer est un endroit fort sympathique et très attrayant, les usagers peuvent venir y acheter leur pain, leurs journaux, leur tabac et faire un petit crochet par le café du coin pour discuter avec les connaissances croisées à cette occasion. Cependant, tout le monde ne vient pas à pied au bourg, beaucoup de nos administrés possèdent une voiture qu'il leur faut bien stationner quelque part et c'est là que réside le problème. On ne peut pas dire qu'il n'y a pas de places de stationnement à Moëlan, ce serait un mensonge. Ce sont les usagers de passage qui ne respectant pas les emplacements aménagés à cet effet occasionnent des troubles et lèsent certains. Les places réservées aux handicapés sont plus souvent occupées, même si ce n'est que le temps d'aller chercher une baguette ou un paquet de cigarettes, par des véhicules n'arborant pas le macaron GIG-GIC que par ceux en bénéficiant. L'emplacement réservé aux taxis est, de fait, vraiment accessible et commode pour un arrêt de courte durée lorsque l'on rentre de sa journée de travail. Ce pourrait être très agréable de pouvoir s'arrêter et se garer là où on le désire et quand on le désire, il en va tout autrement. Lorsque vous stationnez place de l'Eglise devant les commerces, et bien vous vous trouvez sur une voie de circulation, pour preuve, la flèche au sol indiquant que vous pouvez tourner à droite en direction de Kerfany. Lorsqu'un véhicule s'arrête, passe. Lorsque cinq véhicules font de même, c'est un souci pour les autres usagers, la marge de manœuvre n'est plus la même, pour les véhicules d'un gabarit plus gros qui veulent accéder à la rue des Ecoles et si le trafic est plus dense à ce moment de la journée car c'est la sortie des écoles, on se retrouve vite dans un bourg en partie paralysé. Les exemples sont nombreux. Ce n'est pas une leçon de morale, c'est un appel à votre sens civique. N'oubliez pas que votre liberté s'arrête là où commence celle des autres et inversement. Les abus amènent des restrictions dont la majorité d'entre vous subiront les conséquences par le manque de discipline de certains seulement. Personne n'est heureux de se retrouver avec une contravention pour un mauvais stationnement. Il s'agit pourtant d'une relation de cause à effet. La personne verbalisée aura toujours de très bonnes excuses pour contester un avis de contravention, seulement le fait est que si l'infraction a été relevée c'est qu'elle était répressible et évidente. En conclusion, pour ne pas être verbalisé, respectez les stationnements et pensez que vous n'êtes pas seul. Si des places sont réservées pour les handicapés, c'est pour leur faciliter l'accès à certains points du bourg. Si une place est réservée pour les taxis, c'est qu'ils en ont besoin pour travailler. N'hésitez pas à faire quelques dizaines de mètres à pied, ne soyez pas égoïstes, tout le monde y trouvera son compte.

Guy-François EVRARD

Gardien Principal de la Police Municipale

Infos santé

Le monoxyde de carbone

Un gaz incolore, inodore mais mortel

En cas d'intoxication aigüe, il peut provoquer :

- maux de tête, vertiges, nausées, pertes de connaissance.

En cas d'intoxication insidieuse et permanente :

- épuisements, maux de tête, nausées.

Que faire en cas d'accident ?

Les consignes sécurité en cas d'accident dû au monoxyde de carbone sont simples : 1. Appeler les secours, pompiers au 18 ou SAMU au 15 - 2. Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres - 3. Faire évacuer les locaux - 4. Ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer - 5. Contacter la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale du département (pour infos complémentaires).

Conseils pratiques

Surveillez votre chaudière : faites-la vérifier avant la période de froid (vérification complète une fois par an par un professionnel qualifié). Si vous devez vous absenter, laissez fonctionner au ralenti pour protéger votre installation de chauffage individuel contre le gel.

Vérifiez que l'évacuation des fumées s'effectue en dehors de l'immeuble. Attention, les appareils mobiles de chauffage d'appoint fonctionnant au butane, au propane, au pétrole, ne doivent être utilisés que par intermittence.

Ne vous chauffez jamais avec des panneaux radiants (prévus pour des locaux de grand volume très ventilés) ou des radiateurs de camping destinés à l'extérieur, ni en allumant le four de la cuisinière, porte ouverte.

N'utilisez les petits chauffe-eau sans évacuation de fumées que de façon intermittente et pour une courte durée (8 mn max), dans une pièce suffisamment grande et aérée (volume minimal de 8 m² pour un appareil de cuisson et de 15 m² pour un petit chauffe-eau) Ils sont interdits dans une salle de bains, une chambre ou une salle de séjour.

Nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz. S'ils sont encrassés, le mélange air/gaz ne s'effectue pas dans de bonnes conditions et le brûleur peut s'éteindre, notamment au ralenti. Une flamme bien réglée ne noircit pas le fond des casseroles.

Vaccination gratuite

Le centre médico-social de Quimperlé propose le troisième mercredi du mois une séance de vaccination gratuite, ouverte à tous : à partir de 9h, au 2bis rue Henri Dunant, résidence du Bel Air, porte B, 2^{ème} étage (ascenseur). Tél. : 02 98 96 01 75

Etat Civil

LES NAISSANCES : 32

DHENNIN Jeanne le 18 mai
CAROFF Maëlyse, le 6 juin
MEURLET Louane, le 12 juin
LE GARREC Gwendal, le 15 juin
MOËLO Axel, le 18 juin
LOZACHMEUR Elisa, le 20 juin
MALARDÉ Marine, le 21 juin
CERVO Romane, le 29 juin
OCHOA Tristan, le 1^{er} juillet
CARNIATO Iwan, le 12 juillet
PENSEC Alwynn, le 19 juillet
CLOAREC Louan, le 23 juillet
SELLIN Thaïs, le 1^{er} août
JACOB Mathis, le 2 août
SAADI Sofyane, le 10 août
SORRO Maxime, le 14 août
DUTHÉ Maddy, le 20 août
ROUSSEL Benjamin, le 30 août
OLLU Ethan, le 5 septembre
MALCOSTE Romain, le 15 septembre
GIRARD Pierre, le 21 septembre
DAGORN Emilie, le 23 septembre
GUYOMAR Ambre, le 4 octobre
VITTOZ Nino, le 8 octobre
BOULIC Esteban, le 15 octobre
NORVEZ Matthieu, le 16 octobre
SCHELLEBROODT Quentin, le 24 octobre
TALLEC Romain, le 26 octobre
BERNARD Vincent, le 6 novembre
BARTHOLOMÉ Liam, le 7 novembre
CHAPALAIN Paul, le 12 novembre
LE GALL Adrien, le 2 décembre

LES DÉCÈS

JACQUIER Pierre, le 27 avril
MALLET Olga, née SCAVINER, le 2 mai
LE TORREC Hervé, le 8 mai
COLIN Jean, le 19 mai
TRIBES Elise, née GILLI, le 22 mai
FURIC Henri, le 23 mai
ROUDAUT Michel, Fouesnant, le 24 mai
KENTEL Joseph, le 30 mai
GUEGUEN François, le 29 mai
AUDREN Pierre, le 1^{er} juin
LEPRINCE Serge, le 1^{er} juin
ROBIN Irène, née RIOUAL, le 2 juin
LE GALLIC Ambroisine, née KERHUEL, le 6 juin
LE TOUZIC Gérard, le 14 juin
FUMAT Hélène, née CATALINA, le 17 juin
QUENTEL André, le 22 juin
SAILLARD Colette, née BESSENET, le 24 juin
COLIN Alice, née HASLÉ, le 27 juin
AUDREN Hyacinthe, le 3 juillet
LE MEUR Marcel, le 10 juillet
DAVIS Marie, née LE BLOA, le 15 juillet
LHYVER Louissette, née GUYADER, le 30 juillet
SELLIN Joseph, le 2 août
LE GOFF Alain, le 17 août

LES MARIAGES : 23

AGUINET Nicolas et VIGNE Aurélie le 4 mai
QUENTEL Eric et FOURNIER Hélène, le 10 mai
GASCHER Alain et LACOUR Anne, le 10 mai
MINIER Jean-Pierre et HERVÉ Florence, le 18 mai
CORLÉ Michaël et BELLEC Marie-Katell, le 1^{er} juin
PLUET Stéphane et GUIHO Danièle, le 7 juin
LE FRANC Jacques et LE GALL Fabienne, le 21 juin
LE GOUÉ Gaël et BONNET Typhaine, le 22 juin
LE DUGOU Florian et MESTRIC Sylvie, le 22 juin
JULIOT Philippe et KERLAN Gisèle, le 29 juin
QUITTET Pierre et GENTY Laetitia, le 12 juillet
COUIC Patrice et TOURVILLE Natacha, le 20 juillet
RAIMOND Marcel et GRÉVELLEC Marie, le 26 juillet
BLANCO Pascal et FICHET Catherine, le 27 juillet
PRIMA Gérard et KOUMBI Louise, le 27 juillet
OMNÈS Olivier et RUPPET Cécile, le 2 août
PENKERC'H Sébastien et HASLÉ Isabelle, le 3 août
CARNIATO Alberto et LE BOURHIS Sophie, le 21 août
GARNIER Yann et NOWACZYK Cécile, le 31 août
TRÉGUIER Anthony et ANSQUER Caroline, le 13 septembre
MOIZAN Roland et GEERAERTS Hélène, le 21 septembre
GONTIER Dominique et FOLLÉZOU Anne, le 26 octobre
ROUZEVAL Patrick et SAUVERVALD Armelle, le 9 novembre

BREUILLÉ Louis, le 19 août
DÉSIRÉ Yolande, née DE LOBEL, le 23 août
LE DOZE Madeleine née LE MEUR, le 25 août
JERABI Yann-Walid, le 7 septembre
GOUYEC Joseph, le 23 septembre
TROADEC Louis, le 1^{er} octobre
PERSONNIC Françoise, née LEGER, le 2 octobre
LE TOUZE François, le 6 octobre
LE TORREC Marie, née FAVENNEC, le 7 octobre
LE MOING Gwénolé, le 15 octobre
COUPANEC Jean, le 16 octobre
CAPITAINE André, le 21 octobre
LE GARREC Philippe, le 27 octobre
PERON Joachim, le 29 octobre
GOALABRE Lucienne, le 4 novembre
GAC Gérard, Ernest, le 7 novembre
GUILLOU Victor, Joseph, le 8 novembre
LE LAMER Sylvain, le 11 novembre
LE QUINTREC Georgette, le 15 novembre
LE LAY Yvette, née RANNOU, le 18 novembre
DAIN Joséphine, née SCOAZEC, le 27 novembre
BERNARD Yves, le 28 novembre
LE GUIFFANT Louis, le 1^{er} décembre

Libre expression

Cet espace est réservé à une tribune libre des deux groupes d'opposition municipale

L'opposition sur le qui-vive.

En nous tournant vers les Moëlanais à l'occasion de ce premier bulletin municipal de 2003, ce sont d'abord nos vœux, les plus sincères, que nous souhaitons adresser à toutes et à tous, vœux de bonheur et de santé d'abord, vœux d'heureuse intégration ensuite pour les nouveaux habitants arrivés récemment dans notre commune.

En ce début d'année 2003, quelle situation vont-ils trouver au plan de la gestion communale ? de l'immobilisme, sans doute, contrastant avec une opération de grande ampleur pour Moëlan : le centre socioculturel.

A son sujet, l'opposition entend rester sur le qui-vive et jouer son rôle de défense des intérêts des Moëlanais.

De nombreuses interrogations demeurent quant à sa date d'ouverture sans cesse reportée et à son coût en augmentation constante.

Si l'ancienne municipalité avait lancé un projet qui s'inscrivait dans le cadre d'une politique socioculturelle claire et affirmée, à l'évidence, la nouvelle municipalité n'a pas exercé, à son arrivée, son droit d'inventaire avant de confirmer ce projet.

Pourtant, elle avait jusque là toujours sévèrement combattue une opération jugée, par elle, inadaptée aux besoins des Moëlanais et trop coûteuse pour le budget de la commune (qualifiant même celle-ci de "pharaonique")... avant de laisser se poursuivre le projet sans y apporter en 2001, aucune modification.

Un mois avant la mise en place de la nouvelle équipe municipale, en février 2001, le vote des travaux relatifs à la route d'accès au futur chantier n'était pas encore intervenu ! Une réflexion complémentaire aurait été, pour le moins opportune, de la part d'une équipe qui n'avait cessé de pourfendre ce projet !

Incohérence d'attitude ? Absence de projet de rechange ? L'un et l'autre sans doute, ce qui explique les attermoissements observés, les retards de chantier, les dépassements de coûts, bien supérieurs il faut le souligner aux éventuels dédits. Lesquels n'ont pas été démontrés, qu'il aurait fallu supporter, en cas de remise en cause du projet. Force est de dire que la majorité n'a eu le courage politique, ni la volonté, de procéder à une quelconque remise à plat quand il en était encore temps, se contenter de faire porter, et de façon un peu facile, sur ses prédécesseurs la responsabilité d'une situation qu'elle a aujourd'hui largement contribué à créer et qui se traduit par un dérapage de plus en plus grave des coûts de construction.

Cette opération exige, selon nous, une vigilance particulière : Nous demandons un référé d'expertise au sujet des dérapages de coûts observés dans la construction du centre culturel de façon à pouvoir dresser, le moment venu, les vraies responsabilités de ces dépassements importants.

Par ailleurs, le groupe Brochard suit de très près les trois dossiers en cours :

- sentier de Malachappe ;
- implantation de l'aire des gens du voyage
- mise en œuvre de la ZAC.

Pour le Groupe Brochard
Brochard, Le Pennec, Duliscouët, Corne, Le Moing

Dans l'édition de septembre 2002, nous vous faisons part de notre inquiétude quant à la situation à l'école de Kermoulin où les effectifs ont progressés de 19 élèves. Nous soutenons les parents d'élèves dans leur combat pour l'obtention d'une cinquième classe et la création d'un poste d'enseignant. Nous sommes au regret de constater qu'à ce jour, malgré nos diverses interventions tant auprès de la mairie que de l'Académie, aucune solution n'a été trouvée et ce, au détriment des élèves. La raison principale, nous dit-on, proviendrait de l'absence d'une ligne budgétaire, mais le motif invouable serait le refus d'accepter l'inscription d'enfants originaires de Clohars-Carnoët. Or, pour l'année scolaire 2002/2003, seuls deux nouveaux élèves sont issus de cette commune.

Alors que l'on nous parle de décentralisation et de démocratie de proximité, qu'en est-il sur ce point ?

Nous constatons d'autres part la présentation qui est faite par la municipalité en ce qui concerne le coût d'accueil des élèves des communes environnantes. Si le montant moyen par élève de 573,50 E est exact, encore faut-il préciser qu'il englobe l'ensemble des charges fixes et incompressibles et que le coût moyen serait plus élevé s'il n'y avait pas d'élèves extérieurs à la Commune. Il eût été plus juste de préciser que le budget versé à l'école de Kermoulin était 91,47 E (600 F, montant qui représente le fonctionnement, la pédagogie et les livres) par élèves y compris ceux originaires de Clohars-Carnoët. Nous sommes par ailleurs très surpris d'apprendre que la commune de Clohars-Carnoët, par la voix de son maire, refuse toute prise en charge des dépenses des élèves de sa commune inscrits à l'école de Kermoulin, alors que le "Code de l'éducation" précise que la répartition des dépenses de fonctionnement se fait en accord entre la commune d'accueil et la commune de résidence.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons aussi défendu la gare de Quimperlé, au travers d'une motion votée à l'unanimité et qui demande notamment, le rétablissement des prestations rendues aux jeunes voyageurs voyageant seuls et aux personnes à mobilité réduite, à qui l'accès et la descente des trains est interdite depuis juin dernier ! Et bien sûr le respect des engagements pris par la SNCF lors de l'audience au Ministère des transports puis à la Préfecture et au Conseil Général. Notre intervention au cours de ce même conseil a porté à porté sur la défense de la notion de service public à E.D.F.-G.D.F., telle que demandée par les cinq organisations syndicales de cette entreprise, mais plus généralement sur le démantèlement de l'ensemble du service public. L'exemple de France Telecom après sa privatisation partielle, en est un exemple parfait !

Nous avons d'autre part abordé le dossier des "enfants de Goarnig", pour lequel le maire attend des propositions des conseillers ; le cimetière paysager dont l'étude continue ; le lundi de la Saint Philibert, l'ensemble du personnel, y compris auxiliaire, bénéficiera de cette mesure ; le réaménagement du centre bourg, le choix des architectes est arrêté. Nous entendons prendre toute notre place dans le groupe de travail, à condition que cela ne dure pas plus de douze années, ainsi que ce le fut pour la ZPPAUP.

Nous nous étonnions également du manque d'information sur la Cybercomune, espace multimédia qui répondait à l'attente la population de moëlan sur Mer. Nous apprenons que la municipalité est à la recherche de personnes qu'elle se chargerait de recruter afin de remplacer l'animatrice de l'Hippocampe, reconnue pour son professionnalisme et sa pédagogie. Dès lors, pourquoi avoir détruit l'existant ? Concernant l'Hippocampe, nous apprenons que la convention sur le commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction, qui réunissait 160 pays à Santiago du Chili a décidé de porter un effort tout particulier pour protéger cet animal, ce qui n'a pas été le cas à Moëlan sur Mer !!!!...lorsque la municipalité a poussé l'association au dépôt de bilan.

Quelques nouvelles des taxes et redevances communales pour 2003 pour lesquelles nous notons avec satisfaction une baisse de 8 % des coûts des transports scolaires, le maintien des tarifs "Loisirs Jeunesse" qui avaient, faut-il le rappeler, évolué de 31,58 % en 2002. Quant à ceux concernant le C.L.S.H., nous ne comprenons pas, sous prétexte de les aligner sur ceux de la COCOPAQ, leur progression dans une fourchette de 3,95 % à 6,25 % alors qu'ils avaient évolué sur 2002 de 5,13% à 6,72%. Curieuse façon d'accompagner notre jeunesse !!!!

Nous profitons de cet espace pour vous présenter tous nos bons vœux pour l'année 2003.

Groupe Moëlan cap à gauche - Jack Valleye, Daniel Picol

Fête de la Saint Philibert

Tombée un peu en désuétude, les fêtes de la Saint Philibert, animation traditionnelle de Moëlan fin août, ont eu cette année un certain regain.

Les bénévoles qui pendant de nombreuses années ont animé les fêtes de notre commune se sont certainement lassés et la Saint Philibert se résumait à une course cycliste et un tournoi de boules, alors qu'il y a quelques années 3 jours de fêtes ininterrompues animaient la commune pour le plaisir des petits ou des grands.

A l'initiative d'Alain Joliff et Marc Le Doze, adjoints au maire, un financement a été prévu au budget communal.

Les associations contactées ont répondu présentes pour participer à un groupe de travail dont le but était de réactiver les fêtes et d'élaborer un programme pour trois jours de fête.

Par manque de bras, nous avons décidé de faire du samedi 24 août la journée principale des fêtes de la Saint Philibert. Le programme mis en place se voulait très diversifié. Un côté sportif avec les courses cyclistes traditionnelles organisées par le M.C.C.P.A., un côté jeune avec les animations regroupées au jardin public, jeux Bretons, girapack, la présence de nombreux enfants avec leurs parents ou grands-parents, nous

ont confortés dans notre projet. Tout le monde semblait être satisfait, surtout les enfants, ce que est le plus important.

Pour les plus grands, nous avons prévu des cascades automobiles. L'équipe de Jacky, cascadeur professionnel a pu montrer toute sa dextérité. Les traces laissées sur la route de Pont ar Laër ont été longtemps le témoin de cette animation.

Et pour bien finir, une journée de fêtes, les bénévoles de nombreuses associations ont organisé un bal avec restauration sur place, à la nuit, comme le voulait la tradition, un feu d'artifice et venu illuminer la Chapelle de Saint Philibert. La chance a été avec nous, le beau temps a tenu toute la journée, les recettes des animations ont permis de dégager un bénéfice. Ce bénéfice va permettre, si certains bénévoles le souhaitent de servir de base de budget au comité qui va se mettre en place.

Si tel est le cas, nous les aiderons et leur souhaitons bonne chance et bonne animation pour la Saint Philibert.

Marc LE DOZE

Forum des associations

Permettre aux associations de se faire mieux connaître et par la même développer leurs activités, c'est un des buts que nous nous sommes fixés.

Pour la première fois depuis bien longtemps, une journée découverte appelée **Forum des Associations** a eu lieu le samedi 7 septembre, en même temps que la journée découverte du Sport organisée conjointement par l'OMS.

Avec l'aide de Monsieur Dugenet, Principal du collège, qui nous a mis à disposition les locaux du C.E.S., nous avons pu regrouper sur le même site (CES + gymnase) près de 40 associations moëlanaises et permettre au public de découvrir le même jour, sur un même endroit toutes les possibilités offertes

à Moëlan dans les domaines sportifs, culturels, etc ...

Cette journée se voulait être une première, mais l'on pense déjà à 2003 pour améliorer encore l'organisation de cette journée. Je pense que les différentes associations de la commune pourraient, ce jour du forum, réaliser leurs inscriptions par exemple. La prochaine ouverture du Centre Culturel permettra de regrouper tout le monde dans le même lieu.

La vie associative à Moëlan est déjà très riche, mais il est très important de la faire perdurer et d'aider les bénévoles. On s'y emploie.

Marc LE DOZE

Jeunesse

Projet ski

Par l'intermédiaire de la M.J.C. de Scaër et de l'association Action Bretagne découverte, 50 jeunes des communes de Scaër, Mellac, Quimperlé, Arzano et Moëlan-sur-Mer se sont inscrits pour un séjour dans les Hautes-Alpes en février. Pour autofinancer une partie du séjour, 10 Moëlanais se sont engagés dans des actions avec l'animateur municipal. Depuis novembre, ils confectionnent des décorations de Noël, cartes de vœux, bougies, bouquets de houx... qu'ils proposeront sur la commune. D'autres actions de financement sont prévues en janvier et février. Construire un projet et organiser son temps libre sont des objectifs soutenus par les actions jeunesse de la commune de Moëlan.

Écologestes

Bonne nouvelle pour le centre de loisirs municipal de Kergroës : sa candidature a été retenue avec 15 autres centres pour participer à l'aventure **Ecolo'gestes**. Initié par Bretagne Vivante S.E.P.N.B. (Société d'Etude Pour la Nature en Bretagne), en partenariat avec la CAF, le Ministère de la jeunesse et des sports, la Direction régionale de l'environnement, cette action vise à aider les centres de loisirs à mener un projet d'éducation à l'environnement sur le thème de l'énergie en jeux.

Le centre devra présenter son jeu au festival **Ecolo'gestes** du Finistère le 21 mai prochain, et peut-être au régional de Rennes le 25 juin.

Graff

Au printemps, plusieurs jeunes de 16-20 ans ont sollicité les élus et les services municipaux pour s'exprimer par le graff sur des murs autorisés. Des projets se sont concrétisés sur le mur du skate-parc (Par-ar-c'hoat). Un groupe est passé au stade supérieur sur le bâtiment situé derrière la Maison des loisirs et de la culture. En relation avec l'animateur communal, un projet a été monté et accepté. Saluons ici le sens de l'initiative et le dynamisme de ces jeunes.

Vincent Maleuvre